



Sfr cette malédiction qui me vole depuis 3 mois

Par **capriana**, le **18/04/2012** à **15:55**

Bonjour,

En février j'ai souscrit un forfait SFR. Je me suis retractée dès le lendemain et j'ai renvoyé le tout à SFR.

Depuis, j'essaie de récupérer mon argent (le prix du mobile)

Après trois LRAR sans aucune réponse, SFR a décidé de ne pas tenir compte de ma retractation, il a ouvert la ligne, etc

Enfin, après 6 réclamations téléphoniques, sfr a décidé de m'envoyer un courrier non signé, en me promettant le remboursement du téléphone au plus tard mi avril

On y est, j'ai appelé sfr mais les étrangers qui y travaillent ne savent rien, la personne a décidé de relancer le service SFR "solution" mais comme ils travaillent encore ailleurs qu'en France, je n'aurais la réponse que dans 2 semaines

Bien sûr le service technique SFR mobile est comme d'habitude en panne

Je ne sais plus comment faire pour récupérer mon argent que SFR utilise sans aucune gêne depuis 3 mois

j'oublie de vous dire qu'entre temps et malgré le retour du tout à sfr, celui-ci me facture tous les mois pour une ligne que je n'ai jamais ouverte

merci

Par **pat76**, le **18/04/2012** à **19:21**

Bonjour

Vous avez des prélèvements mensuellement sur votre compte bancaire?

Vous prenez contact avec une association de consommateur genre UFC-QUE CHOISIR pour vous faire aider.

SFR devrait vous rembourser rapidement si une association de consommateurs s'en occupe.

Par **capriana**, le **18/04/2012** à **23:47**

Bonsoir,

J'ai fait opposition sur prélèvement mais SFR m'envoie tous les mois des factures comme si mon abonnement courait.

J'ai pourtant un courrier de leur part en me disant que je serai remboursée...mais cette promesse n'a pas été tenue et je n'arrive à avoir personne au téléphone pour avoir des nouvelles

Merci pour votre réponse je ne sais pas trop comment marche avec l'association je vais essayer

Par **capriana**, le **20/04/2012** à **03:48**

Je vous donne des nouvelles/ Suite à appel au service SFR 1023 j'ai eu aujourd'hui un appel d'une personne qui m'a informée que SFR n'était pas encore en mesure de me rembourser les 150 e et qu'il fallait que je patiente encore quelques semaines.

J'ai essayé de comprendre la raison de ce report, elle n'a pas su me dire, repetant que son role est juste de me transmettre le message de SFR Solution que la duree sera plus longue que prévue.

J'ai decidé de porter plainte au P de la République de Metz et je me demande s'il est compétent pour ce type d'affaires (etant le siege SFR figurant sur le bas de page) ou bien à Toulouse, lieu de la chose livrée.

merci encore si vous avez un conseil à ce sujet

Par **Marion2**, le **20/04/2012** à **09:03**

Bonjour,

Il aurait mieux valu écouter les conseils de pat76 et contacter rapidement une Association de Consommateurs...

Vous n'aurez jamais de réponse du Procureur de la République !

Cdt